

QUI SOMMES-NOUS?

La Coalition pour la conciliation famille-travail-études représente près de deux millions de femmes et d'hommes du Québec.

Elle est composée des principales organisations syndicales québécoises et des organisations féministes, communautaires et populaires.

La Coalition porte un projet solidaire pour que les Québécoises et les Québécois fassent des gains significatifs en matière de conciliation famille-travail-études afin d'apporter une réponse collective aux bouleversements et aux nouvelles réalités auxquels la population est confrontée. La Coalition pour la conciliation famille-travail-études a établi sa plateforme politique afin d'encadrer son travail, de faciliter le développement de ses prochaines actions et de susciter une très large adhésion. Vous pouvez prendre connaissance de la version intégrale de la plateforme sur le site suivant :

Le contrôle du temps de travail et de vie, cœur de la conciliation

Lorsqu'il est question de concilier la vie de famille avec le travail et les études, la question du contrôle du temps est incontournable. Comment organiser les différentes activités de nos vies sans tenir compte du temps dont nous disposons ? Pour que toute personne, syndiquée et non syndiquée, puisse avoir un plus grand contrôle sur son temps de travail, le véhicule idéal est la Loi sur les normes du travail (LNT), qu'il faut modifier en conséquence. Les membres de la Coalition se sont donc entendus sur les éléments suivants :



Le droit de connaître son horaire de travail à l'avance;



Le droit de refuser de faire des heures supplémentaires sans pénalité;



Le droit de disposer de vraies périodes de pause et de repas;



L'amélioration des congés pour obligations parentales ou familiales;



La rémunération de congés de maladie;



L'augmentation du nombre des congés annuels ou des vacances annuelles;



La bonification des congés fériés;



L'amélioration du congé parental et du congé pour naissance et adoption.

Un aperçu de la plateforme politique de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études

Pour faire face aux nouveaux défis

DE CONCILIATION
FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES





Les milieux de travail et d'études doivent s'adapter aux besoins des travailleuses et des travailleurs et non l'inverse

Les problèmes de conciliation famille-travail-études ne relèvent pas du manque d'organisation des personnes en emploi. Ils sont liés directement à l'organisation du travail et à l'absence de dialogue entre les employeurs et les travailleuses et travailleurs. La flexibilité que les employeurs exigent ne doit plus reposer uniquement sur les travailleuses et les travailleurs.

De plus, une réflexion s'impose pour trouver des solutions aux contraintes vécues par les travailleuses et les travailleurs ainsi que par les parents-étudiants en matière de conciliation. Ces contraintes peuvent avoir des conséquences sérieuses sur leur santé et celle des membres de leur famille, ainsi que paradoxalement sur leur productivité. Il faut aussi mesurer l'impact d'une conciliation famille-travail-études inadéquate sur la capacité des personnes à jouer leur rôle de citoyenne et de citoyen dans la sphère publique.



L'urgence d'adopter une loi-cadre en matière de conciliation famille-travail-études

La Coalition demande au gouvernement du Québec la mise en place d'une loi-cadre visant à promouvoir et à soutenir la conciliation famille-travail-études (CFTE). Cette loi-cadre devra s'appliquer tant au secteur privé qu'aux secteurs public, parapublic et péripublic et ainsi couvrir l'ensemble des personnes visées. Une loi-cadre qui doit obliger tous les milieux de travail et établissements d'enseignement à réaliser une démarche permettant d'identifier les besoins des travailleuses et travailleurs, des étudiantes et étudiants en matière de conciliation famille-travail-études. Cette démarche devra déboucher sur des mesures concrètes répondant aux diverses problématiques soulevées.



Elle pourra entre autres :

- Faire la promotion d'horaires de travail plus flexibles et mieux adaptés aux besoins des travailleuses et travailleurs.
- Proposer des mesures facilitant la conciliation famille-travail-études telles qu'une réduction du temps de travail, l'utilisation de banques d'heures cumulées, des congés payés pour des obligations familiales, des congés sans solde, des congés autofinancés (congés à traitement différé), etc.
- Favoriser la répartition des vacances en réfléchissant conjointement (employeur, syndicat et personnel) à une attribution et à un fractionnement qui puissent permettre de favoriser les choix des travailleuses et des travailleurs en fonction de leur réalité familiale : congés scolaires, études, proches aidantes et aidants, etc.
- Créer une politique de conciliation famille-travail-études dans tous les établissements d'enseignement qui reconnaît le statut spécifique et les besoins particuliers des parents-étudiants.

La Coalition met de l'avant plusieurs autres améliorations tant au niveau des programmes existants que ceux à développer. Elle entend faire connaître ses revendications auprès de la population, des instances concernées et des représentantes et représentants des différents paliers de gouvernements.